

BAC PRO

Voies de la santé et des services à la personne

Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne, leur assurer le maintien d'une vie sociale, en étroite collaboration avec les professionnels de la santé et du social

A S S P Accompagnement, Soins et Services à la Personne : Option : en structure et à domicile



Les métiers

Cette formation s'adresse à des élèves qui souhaitent travailler dans le domaine de **l'aide à la personne** (les nourrissons, les enfants, les personnes en situation de handicap, et les personnes en perte d'autonomie).

Gérer des documents administratifs, assurer l'hygiène de l'environnement de la personne, préparer des repas équilibrés conformes à un régime...

Surveiller l'état de santé des personnes et intervenir en conséquence, participer au contrôle et à la gestion de la qualité.

L'option "à domicile" est destinée à former des jeunes qui travailleront **auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif**. Elle les prépare à accompagner ces personnes en les aidant dans les **actes de la vie quotidienne et dans leur vie sociale**. Selon la structure qui les emploie, les futurs titulaires du bac pro ASSP peuvent être amenés à encadrer de petites équipes de professionnels chargés de ces interventions. Ils pourront travailler dans une association, un conseil général, une entreprise, une structure d'accueil et d'hébergement... Ils se destineront à occuper des postes tels que, accompagnant(e) de personnes en situation de handicap, assistant(e) de responsable établissements publics ou privés

L'option "en structure" préparera les jeunes à travailler **auprès de personnes en situation de dépendance temporaire ou permanente au sein d'établissements sanitaires, sociaux ou médicosociaux** : centres de rééducation fonctionnelle ou de réadaptation, foyers d'accueil médicalisés, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, centres et foyers d'action éducative... L'accent sera mis sur les techniques de **soins d'hygiène et de confort** ainsi que sur **les activités de maintien de l'autonomie** des personnes avec la mise en place de projets d'animation par exemple. Les emplois visés par cette option : Accompagnant(e) de personnes en situation de handicap, d'autonomie, responsable hébergement, intervenant en structures d'accueil de la petite enfance



Les qualités requises

Les métiers liés à cette formation nécessitent d'être **dynamique, autonome et rigoureux**, savoir **écouter**, faire preuve d'**empathie**, avoir le **sens des responsabilités** et l'**esprit d'équipe**. Respecter les règles déontologiques, en particulier le **secret** et la **discrétion** professionnels est impératif.



Période de formation en milieu professionnel

Elles sont obligatoires pour l'obtention du Baccalauréat.

Durée totale de 22 semaines planifiées sur les 3 ans de formation qui complètent l'enseignement professionnel dispensé au lycée. Les stages sont effectués auprès d'enfants, de personnes âgées ainsi que de personnes handicapées.



Les enseignements

Enseignement général	
Français, Histoire-Géographie, Éducation Morale et Civique, Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques, Langue vivante, Arts appliqués et cultures artistiques, EPS	14H
Enseignement professionnel	
Pôle 1 : Biologie Microbiologie Ergonomie/Soin	17.5H
Pôle 2 : Sciences Médico-Sociales Animation/Education à la santé	
Pôle 3 : Nutrition Alimentation Service à la personne Prévention Santé Environnement	
Accompagnement personnalisé	
Pour améliorer le niveau dans certaines disciplines fondamentales, offrir une aide méthodologique et aider à l'orientation	2,5H



Poursuite d'études

Cette formation prépare à l'insertion professionnelle. Cependant, une poursuite d'études est possible : **BTS des secteurs de la santé et du social** : BTS ESF (économie sociale et familiale) – BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) – Accès **concours Santé Social**.